



⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑬ Numéro de dépôt: 84830166.9

⑮ Int. Cl.⁴: B 26 B 3/03

⑭ Date de dépôt: 31.05.84

⑬ Date de publication de la demande:
04.12.85 Bulletin 85/49

⑰ Demandeur: Grossi, Aldo
Via Rocca 12A
I-62023 Esanatoglia (MC)(IT)

⑭ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

⑰ Inventeur: Grossi, Aldo
Via Rocca 12A
I-62023 Esanatoglia (MC)(IT)

⑰ Mandataire: Baldi, Claudio
Viale della Vittoria 97
I-60035 Jesi (Ancona)(IT)

⑯ Couteau équipé d'un dispositif interchangeable pour le réglage de l'épaisseur de l'aliment à trancher.

⑰ Couteau équipé d'un dispositif pour régler l'épaisseur de coupe d'un aliment.

Le manche du couteau comporte un trou transversal dans lequel est inséré un étui de support de la tablette.

La tablette, contre laquelle on pose l'aliment à couper, est fixée d'une façon amovible à l'étui par une vis de réglage.

L'étui peut être inséré des deux côtés du manche.

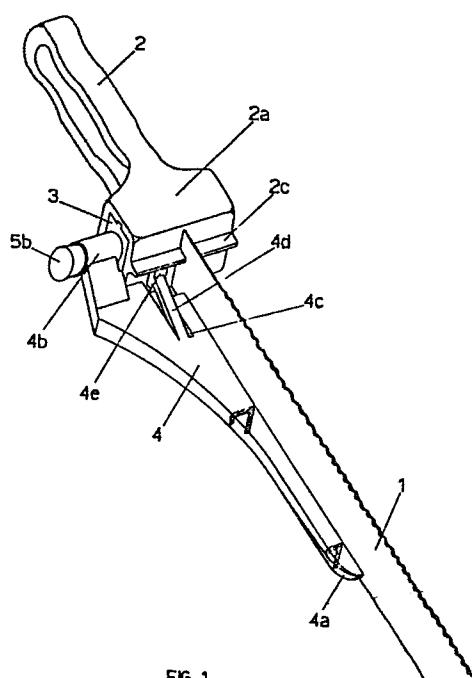


FIG. 1

Couteau équipé d'un dispositif interchangeable pour le réglage de l'épaisseur de l'aliment à trancher.

La présente invention concerne un couteau équipé d'un dispositif interchangeable pour régler à volonté l'épaisseur de l'aliment que l'on doit couper, offrant la possibilité de remplacer ledit dispositif par un autre identique de façon spéculaire, de manière à pouvoir saisir le 5 manche du couteau soit de la main droite soit de la main gauche.

Tout en considérant toujours la même main qui saisit le couteau, le renversement du dispositif de réglage par rapport à la lame devient tout à fait nécessaire au cas où la lame se présenterait, comme il arrive 10 souvent, avec un double aiguisage, à la denture de forme différente permettant de couper des produits alimentaires de genre et de consistance différents.

Actuellement, on connaît déjà des couteaux équipés du dispositif de réglage équivalents, mais de tels couteaux présentent une formulation 15 de construction qui en empêche un usage universel, c'est à dire que lesdits couteaux sont de façon univoque doitiers ou gauchers, sans aucune possibilité d'interchanger le dispositif, ni de le renverser, c'est pourquoi on ne peut même pas monter des lames à deux tranchants. 20

Le couteau selon notre invention utilise une lame dont un morceau est enfoncé dans le manche, moulé en matière plastique, caractérisé par un épaissement prismatique transversal, percé axialement, en correspondance de la zone de jonction de la lame, qui se trouve sur un plan de symétrie 25 longitudinale du manche.

Dans le trou du corps prismatique susdit on peut introduire, soit de

soit de la gauche, la droite,/avec l'arrêt par forçage de fin de course, un étui de support de la tablette, profilée convenablement, contre laquelle on pose l'aliment que l'on doit couper en tranches et qui fléchit élastiquement, en pivotant vers le haut, quand la lame touche sur le plan où se trouve 5 le produit alimentaire, à la fin de chaque tranche.

La susdite tablette déborde, à la partie frontale, d'un tourillon transversal qui peut pivoter et défiler dans un trou axial obtenu spécialement dans l'étui de support susdit, puisque l'on a prévu une 10 vis de réglage qui permet de faire coulisser ledit tourillon à l'intérieur de son logement, en déplaçant solidairement la tablette et en réglant conséquemment sa distance de la lame et donc l'épaisseur de la tranche.

15 Pour une plus claire explication de l'invention, la description continue en référence aux dessins ci-annexés qui ne sont donnés qu'à titre d'exemple illustratif, non limitatif, et où:

- la fig. 1 est une représentation axonométrique du couteau selon l'invention avec le dispositif de réglage monté pour une prise droitière;
- 20 - la fig. 2 est une représentation axonométrique du dispositif de réglage, pour une prise droitière, mais ôté du couteau;
- la fig. 3 est une représentation axonométrique du couteau sans le dispositif de réglage selon l'invention;
- la fig. 4 est la section A-A de la fig. 2.

25 En référence aux figures susdites, le couteau en question comporte une lame (1), à deux tranchants, enfoncee à l'une de ses extrémités dans le manche (2), qui présente, en correspondance de la zone de jonction de la lame, un épaississement (2a), allongé transversalement, comportant 30 un trou de passage (2b) de section carrée, où est logé l'étui prismatique (3) de support pour la tablette (4) équipée, à la partie inférieure, d'un rebord latéral (4a) contre lequel on appuie l'aliment que l'on doit couper en tranches.

35 Ladite tablette (4) déborde à la partie frontale d'un tourillon transversal (4b), tiré d'un seul morceau moulé en plastique avec la susdite tablette,

BRUNEL - MAURICE BAILLY
Dott. ing. CLAUDIO BAI
Viale Vittorio Emanuele, 11

puisque ledit tourillon (4b) ira s'insérer partiellement dans le trou borgne (3a) prévu à l'une des extrémités de l'étui de support (3).

Le tourillon (4b), creux, peut pivoter librement à l'intérieur du trou (3a) de l'étui (3), où il est maintenu par une vis, dont la tige (5a) traverse axialement le tourillon (4b) et se visse à l'intérieur d'un tube (6), taraudé à l'intérieur, enfoncé partiellement sur le fond du trou (3a) puisque l'on a prévu un ressort hélicoïdal cylindrique (7), introduit dans le même trou (3a) et dans le tourillon (4b) et qui exerce constamment une poussée sur le tourillon qui tend à l'expulser de l'étui (3).

Il est évident que, si l'on visse dans un sens ou dans l'autre la vis susdite en intervenant sur sa tête avec pommeau (5b), on peut faire défiler le tourillon (4b) dans l'étui (3) et par conséquent on peut régler la distance entre la paroi latérale (4a) de la tablette (4) et la lame (1).

Au but d'obtenir un affaissement élastique de la tablette (4) à la fin de chaque tranche, au moment où la lame (1) va toucher le plan d'appui du produit coupé, la tablette (4) présente, à la partie postérieure, une entaille longitudinale (4c) dans laquelle est encastrée une patte élastique (4d) adressée vers le manche et inclinée vers le haut par rapport au plan de la tablette (4).

25 Ladite patte (4d) termine par une petite tête plate (4e), aux coins arrondis, qui s'abouche au-dessous et dans l'angle raccordé (8) formé, sur la paroi frontale du corps (2a) du manche (2), par une nervure longitudinale médiane (2c) de section symétrique.

30 Lors du renversement vers le haut de la tablette (4), qui comporte la rotation conséquente du tourillon (4b) à l'intérieur de l'étui (3), la patte encastrée (4d) fléchit élastiquement en bas à cause du contraste et de l'arrêt de la tête d'extrémité (4e) sous la nervure (2c), dans l'angle (8) susdit.

Une fois que l'on a terminé de couper, le retour élastique de la patte

(4d) reporte la tablette (4) à sa juste position de repos et c'est à dire avec son rebord latéral (4a) au-dessous du tranchant inférieur de la lame (1).

5 Comme nous avons déjà esquissé dans l'introduction, le dispositif de réglage selon l'invention permet d'être utilisé sur des couteaux aux lames à deux tranchants, puisqu'il est suffisant, dans ce cas, d'enlever l'étui (3) du manche (2) et de l'introduire de nouveau de l'autre côté, après avoir retourné le couteau.

10 En outre, si l'on équipe le couteau de deux dispositifs de réglage, identiques de façon spéculaire, on pourra appliquer sur le même couteau un dispositif ou l'autre alternativement suivant que la prise soit faite de la main gauche ou de la main droite.

STUDIO DI CONCEZIONE
BREVETTI - NAPOLI
Dott. Ing. CLAUDIO BALDI
VIA DELLA VITTORIA 22 - 80131 NAPOLI

Revendications

- 1) Couteau équipé d'un dispositif interchangeable pour le réglage de l'aliment que l'on doit couper en tranches, caractérisé par le fait que le manche (2), dans lequel est partiellement enfoncée la lame (1), présente, en correspondance de la zone de jonction de la lame, un épaissement (2a), allongé transversalement, comportant un trou de passage (2b) de section carrée, où est logé l'étui prismatique (3) de support pour la tablette (4) équipée, à la partie inférieure, d'un rebord latéral (4a) contre lequel on appuie l'aliment que l'on doit couper en tranches, puisque l'on a prévu que l'arrêt de l'étui susdit (3) enfilé dans le trou (2b) arrive, grâce à un léger forçage à fin de course d'introduction.
5
- 2) Couteau équipé d'un dispositif interchangeable pour le réglage de l'aliment que l'on doit couper en tranches, selon la revendication précédente, caractérisé par le fait que la susdite tablette (4) déborde, à la partie frontale, d'un tourillon transversal (4b), tiré d'un seul morceau moulé en plastique avec la susdite tablette, puisque ledit tourillon (4b) ira s'insérer partiellement dans le trou borgne (3a) prévu à l'une des extrémités de l'étui de support (3); le tourillon (4b), creux, peut pivoter librement à l'intérieur du trou (3a) de l'étui (3), où il est maintenu par une vis, dont la tige (5a) traverse axialement le tourillon (4b) et se visse à l'intérieur d'un tube (6), taraudé à l'intérieur, enfoncé partiellement sur le fond du trou (3a) puisque l'on a prévu un ressort hélicoïdal cylindrique (7), introduit dans le même trou (3a) et dans le tourillon (4b) et qui exerce constamment une poussée sur le tourillon qui tend à l'expulser de l'étui (3).
10
- 3) Couteau équipé d'un dispositif interchangeable pour le réglage de
15
- 20
- 25

0162995

l'aliment que l'on doit couper en tranches, selon les revendications précédentes, caractérisé par le fait que la tablette (4) présente, à la partie postérieure, une entaillure longitudinale (4c) dans laquelle est encastrée une patte élastique (4d) adressée vers le manche et inclinée vers le haut par rapport au plan de la tablette (4), ladite patte (4d) terminée par une tête plate (4e), aux coins arrondis, qui s'aboute au-dessous et dans l'angle raccordé (8) formé, sur la paroi frontale du corps (2a) du manche (2), par une nervure longitudinale médiane (2c) de section symétrique.

STUDIO DI CONSULENZA
BREVETTI - MARCHI
Dott. Ing. CLAUDIO BALDI
V.le della Vittoria 82 - 20131 - Tel. 541588

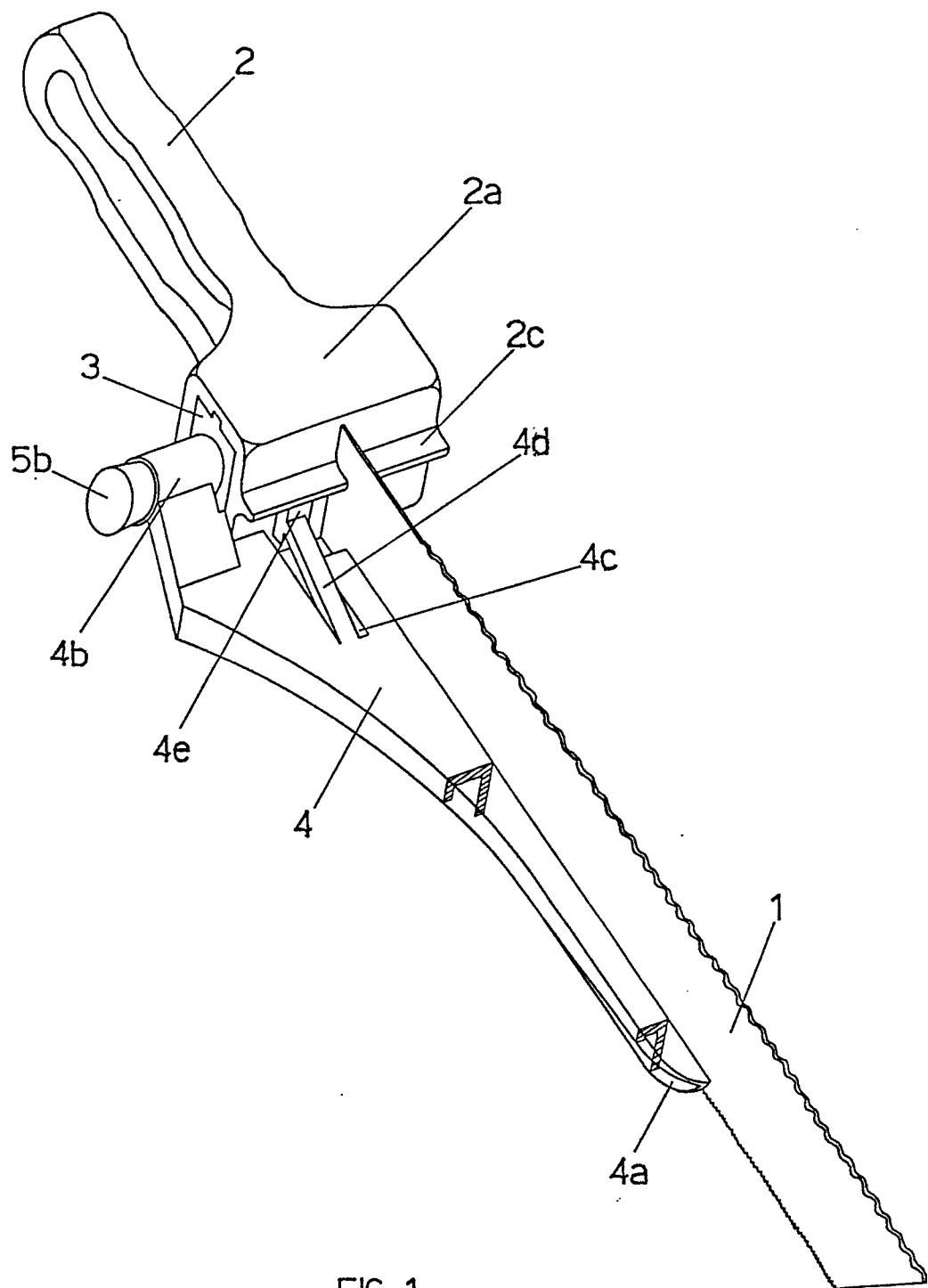
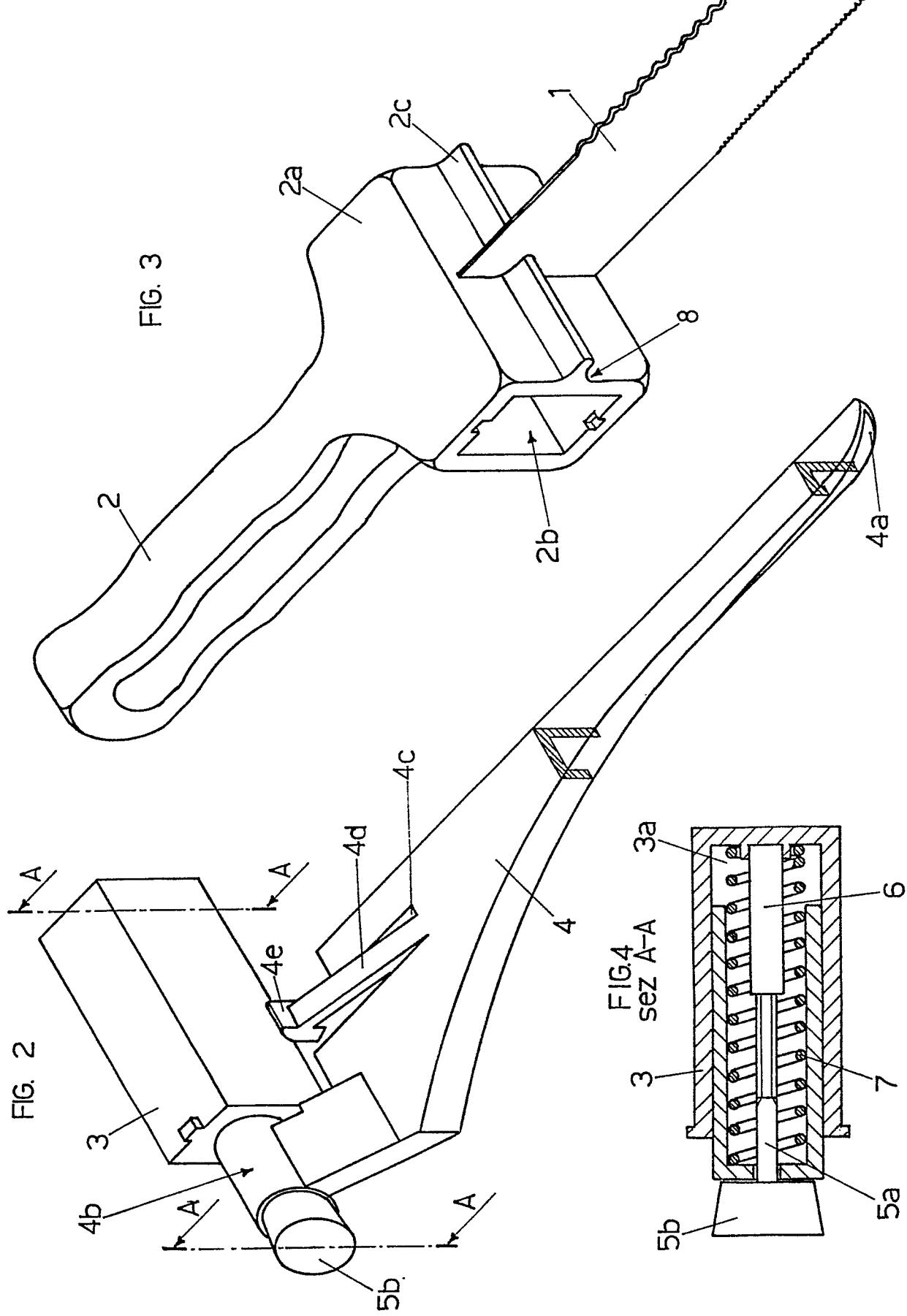


FIG. 1

0162995

TAV II-2





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	US-A-3 262 203 (J.S. HAHN) * Colonne 2, ligne 36 - colonne 4, ligne 25; figures 1-4 *	1	B 26 B 3/03
A	US-A-3 271 855 (H.J. STOLBACH) * Colonne 2, ligne 50 - colonne 4, ligne 21; figures 1-5 *	1	
A	US-A-1 298 594 (A. EMBER) * Revendications *	1	
	-----		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			B 26 B B 27 B
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 12-02-1985	Examinateur ERNST R.T.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			